

États financiers de l'

**ASSOCIATION DES PROFESSEURS
DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA**

Exercice terminé le 31 mai 2019



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Aux membres de l'Association des professeurs de l'Université Concordia :

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**Association des professeurs de l'Université Concordia** (« l'Association »), qui comprennent le bilan au 31 mai 2019, l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mai 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

 Sauro Dalb Jaroll
senc'

Montréal, Canada

Le 11 novembre, 2019

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique #A104373

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

États financiers

Exercice terminé le 31 mai 2019

Table des matières

Bilan.....	1
État des résultats et de l'évolution des actifs nets.....	2
État des flux de trésorerie	3
Notes afférentes aux états financiers	4

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

Bilan

Au 31 mai 2019, avec chiffres correspondants de 2018

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme :		
Encaisse	447 271 \$	165 898 \$
Comptes débiteurs	22 833	16 304
Revenus de placements courus	9 069	10 214
Frais payés d'avance	4 567	4 655
	<u>483 740</u>	<u>197 071</u>
Placements (note 3)	4 934 074	4 821 270
Immobilisations corporelles (note 4)	1 042	3 127
	<u>5 418 856 \$</u>	<u>5 021 468 \$</u>
Passif et actifs nets		
Passif à court terme :		
Créditeurs et frais courus	108 932 \$	24 385 \$
Montant dû à l'université Concordia	10 931	7 404
Dette liée à la campagne « Free Homa » (note 5)	-	40 000
	<u>119 863</u>	<u>71 789</u>
Actifs nets :		
Investis en immobilisations corporelles	1 042	3 127
Non affectés	5 297 951	4 946 552
	<u>5 298 993</u>	<u>4 949 679</u>
	<u>5 418 856 \$</u>	<u>5 021 468 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil:



Président



Trésorier

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA
 État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mai 2019, avec chiffres correspondants de 2018

	2019	2018
Revenus :		
Cotisations des membres	1 195 753 \$	1 084 869 \$
Moins tranche versée à:		
Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (« FQPPU »)	166 641	151 293
Association canadienne des professeurs et professeurs d'université (« ACPPU »)	183 187	179 428
Caisse de défense de l'ACPPU	68 244	67 716
Union nationale de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (« NUCAUT »)	11 114	10 902
	429 186	409 339
Revenu net provenant de cotisations	766 567	675 530
Charges :		
Salaires et charges sociales	371 141	291 479
Conférences, comités et assemblées des membres	44 252	42 444
Frais juridiques et frais d'arbitrage	59 890	107 383
Frais liés à la campagne « Free Homa » (note 5)	(22 459)	-
Autres frais professionnels	19 215	13 556
Frais de bureau et frais généraux	21 145	16 363
Dons et octrois (note 6)	7 480	6 260
Télécommunications	6 475	4 218
Assurances	4 711	4 671
Amortissement des immobilisations corporelles	2 085	1 386
	513 935	487 760
Revenu d'exploitation	252 632	187 770
Revenu net de placement (note 3)	96 682	161 995
Excédent des revenus sur les charges	349 314	349 765
Actifs nets au début de l'exercice	4 949 679	4 599 914
Actifs nets à la fin de l'exercice	5 298 993 \$	4 949 679 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mai 2019, avec chiffres correspondants de 2018

	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Excédent des revenus sur les charges	349 314 \$	349 765 \$
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 085	1 386
Gain réalisé sur disposition de placements	(6 344)	(96 313)
Amortissement de l'escompte sur titres à revenu fixe	(3 676)	4 774
Variation de l'appréciation non-réalisée de la valeur des placements	126	59 241
Variation d'éléments du fonds de roulement :		
Comptes débiteurs	(6 529)	(4 202)
Revenus de placements courus	1 145	330
Frais payés d'avance	88	(737)
Créditeurs et frais courus	84 547	9 897
Contributions reportées	(40 000)	-
Montant dû à l'université Concordia	3 527	34 460
	384 283	358 601
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		
Produit de disposition de placements	886 145	1 380 653
Acquisition de placements	(989 055)	(2 082 416)
Acquisition d'immobilisations	-	(2 794)
	(102 910)	(704 557)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	281 373	(345 956)
Encaisse au début de l'exercice	165 898	511 854
Encaisse à la fin de l'exercice	447 271 \$	165 898 \$
L'encaisse comprend les éléments suivants :		
Compte bancaire	55 100 \$	8 427 \$
Compte de courtage	392 171	157 471
	447 271 \$	165 898 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mai 2019

1. Statuts et objet

L'Association des professeurs de l'université Concordia a été incorporée en vertu la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 6 septembre 1988 et elle est une association syndicale régie par le Code du travail du Québec. Elle représente les professeures et professeurs à temps plein, incluant ceux en congé, et les bibliothécaires professionnels de l'Université Concordia. L'Association est affiliée à la *Fédération québécoise des professeures et professeurs d'Université* (« FQPPU »), l'*Association canadienne des professeures et professeurs d'Université* (« ACPPU ») et l'*Union nationale de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université* (« NUCAUT »).

L'Association est reconnue comme un organisme sans but lucratif au sens de l'article 149 de la *loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales conventions suivantes :

a) Constatation des produits

Les cotisations perçues sur les salaires des membres et remis à l'Association sont constatées à titre de revenu lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les revenus d'intérêts sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les primes ou escomptes sur les obligations sont amortis selon une base linéaire jusqu'à échéance. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen.

b) Instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes débiteurs et des revenus de placements courus. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des frais courus.

La juste valeur des placements de l'Association est basée sur les cours cotés sur le marché.

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mai 2019

2. Principales conventions comptables, suite

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition et elles sont amorties selon les taux linéaires suivants :

Actif	Période
Équipement informatique	2 ans
Mobilier et agencements	5 ans
Améliorations locatives	5 ans

d) Conversion des devises

Les revenus et dépenses libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change moyen du mois dans lequel la transaction se produit. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs monétaires est convertie au taux d'échange à la date du bilan. Les gains et les pertes de change sont pris en compte dans le calcul de l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice.

3. Placements

	Coût 2019	Juste Valeur 2019	Coût 2018	Juste Valeur 2018
Titres canadiens:				
Obligations échéant à court terme	33 003 \$	33 000 \$	149 800 \$	149 642 \$
Autres obligations	755 474	776 477	635 922	629 670
Fonds des revenus fixe	630 684	627 148	621 890	606 427
Actions	1 272 947	1 433 345	1 232 214	1 500 220
Titres étrangers:				
Fonds des revenus fixe global	766 928	831 181	742 975	776 551
Actions	810 552	996 637	782 462	940 596
Fonds d'infrastructure globales	262 734	236 286	254 129	218 164
	4 532 322 \$	4 934 074 \$	4 419 392 \$	4 821 270 \$
Appréciation non-réalisée		401 752 \$		401 878 \$

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mai 2019

3. Placements, suite

Les obligations, qui consistent d'obligations émises par des provinces ou par des corporations, ont un rendement moyen pondéré de 3,36% (3,44% en 2018) et une échéance moyenne de 4,70 ans (4,31 ans en 2018).

Les placements sont détenus par un courtier indépendant qui suit les politiques établies par l'Association. La politique concernant les placements a été établie afin d'assurer le maintien du capital investi en termes réels, de maximiser les rendements à long-terme tout en respectant un niveau approprié de risque et de maintenir un niveau de liquidité approprié. La politique de l'Association permet la détention d'encaisse, de bons du trésor, d'acceptations bancaires, fonds de marchés monétaires, dépôts à terme, d'obligations émises par un gouvernement, autres obligations ayant une côte minimale de « A », d'actions transigées sur une bourse Canadienne ou Américaine et des fonds négociés en bourse.

Les positions au 31 mai 2019 et les recommandations stratégiques d'investissement, sont comme suit :

	Pourcentages proposés	Coût		Juste Valeur	
Actions marché canadien	30%	1 272 947 \$	29%	1 433 345 \$	31%
Actions marché américain	20%	737 887	16%	828 072	23%
Actions marché internationale	15%	653 561	14%	759 912	16%
Revenu fixe marché canadien	25%	1 419 161	31%	1 436 625	21%
Revenu fixe marché global	10%	448 766	10%	476 120	9%
		4 532 322 \$		4 934 074 \$	

Les paramètres d'allocation entre les différentes classes d'actif sont révisés annuellement par l'Association. La responsabilité vis-à-vis l'établissement et la supervision des politiques de gestion des risques incombe au Conseil de l'Association.

Le revenu net de placement s'établit comme suit:

	2019	2018
Intérêts, dividendes et distributions moins les taxes retenues à la source	142 895 \$	175 355 \$
Gain réalisé sur disposition de placements	6 344	96 313
Variation de l'appréciation non-réalisée de la valeur des placements	(126)	(59 241)
Gain (perte) sur les devises étrangères	1 365	(2 555)
Frais de gestion des placements	(53 796)	(47 877)
	96 682 \$	161 995 \$

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mai 2019

4. Immobilisations corporelles

	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement informatique	13 095 \$	12 397 \$	698 \$
Mobilier et agencements	22 591	22 247	344
Améliorations locatives	12 668	12 668	-
	48 354 \$	47 312 \$	1 042 \$

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement informatique	13 095 \$	11 000 \$	2 095 \$
Mobilier et agencements	22 591	21 559	1 032
Améliorations locatives	12 668	12 668	-
	48 354 \$	45 227 \$	3 127 \$

5. Dette liée à la campagne « Free Homa »

Au cours de l'année terminée le 31 mai 2017, l'Association a reçu 81 960 \$ de tiers pour la campagne « Free Homa » pour aider à sensibiliser et à exercer une pression pour que la Professeure Homa Hoodfar soit libérée d'une prison en Iran où elle était détenue. Des dépenses de 64 419 \$ ont été engagées à cet égard et l'Association a mis de côté 40 000 \$ pour payer les frais légaux et autres dépenses liées à la libération de la Professeure Hoodfar.

En 2019, une contribution de 17 541 \$ a été faite au fonds de la liberté académique l'ACPPU. Reconnaissant qu'il ne serait pas possible de respecter l'engagement de 40 000 \$, le solde a été renversé et constaté dans l'état des résultats. Le fonds « Free Homa » est maintenant fermé.

6. Dons et octrois

Les dons consistent de dons de bienfaisance de 4 480 \$ (5 260 \$ en 2018) et d'octrois à d'autres associations de professeurs de 3 000 \$ (1 000 \$ en 2018).

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mai 2019

7. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte monétaire découlant de la possibilité que la contrepartie à un instrument financier ne réussisse pas à s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu. La plus grande partie du risque de crédit provient des placements dans des instruments d'emprunt tels les placements à court terme, les obligations et les fonds monétaires. La valeur marchande de ces instruments représente la principale exposition au risque de crédit. L'Association gère le risque exigeant que les placements soient dans des instruments de haute qualité et en limitant le montant investi dans des instruments d'emprunt.

Risque du marché

Le risque du marché est la possibilité que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des prix du marché. Le risque du marché est composé des types de risques suivants:

(a) Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt découle des variations des taux d'intérêts sur le marché. Ce risque survient lors d'un investissement dans des instruments financiers portant intérêt. L'Association est exposée au risque que la valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt courants.

(b) Risque de change

Le risque de change survient à la suite des variations des cours du change. L'encaisse et les placements dans des titres étrangers sont assujettis au risque de change. L'équivalent canadien des soldes originalement en dollar US est comme suit :

	2019	2018
Compte de courtage	30 132 \$	26 882 \$
Titres étrangers à leur juste valeur	828 072 \$	792 071 \$

(c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix découle de changements dans les prix du marché mis à part les changements découlant du risque de taux d'intérêt et du risque de change. Les placements sont soumis aux fluctuations normales du marché. Les instruments financiers détenus par l'Association sont exposés au risque de prix du marché découlant de l'incertitude entourant les prix futurs des instruments.

8. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes avec la présentation utilisée pour l'exercice courant.